

DELIBERATION N°2025-021

L'an deux mille vingt-cinq le 26 février, les membres du Comité Syndical du Syndicat de Prévention, Collecte, Valorisation des déchets de l'Ouest du Département de l'Eure se sont réunis à MENNEVAL (27 300) en réunion sous la présidence de Monsieur DELAPORTE Jean-Pierre, Président.

Étaient présents : Titulaires : AUGER Michel, BEAUDOUIN Laurent, BERNARD Jean-François, BEURIOT Valéry, BOUCHER Dominique, DAVID Jean-Luc, DELAPORTE Jean-Pierre, DIDTSCH Pascal, DUTILLOY Brigitte, ENOS Jacques, JEHANNE Eric, LE BAILLIF Jacques, LECOCEY Véronique, LEGROS Pierre, LOUVEL Marilynne, PECOT Bertrand, PEUFFIER Régis, PRESLES Gwendoline, ROCFORT Françoise, SENINCK Régine, SIMON Bertrand, VAGNER Marie-Lyne, VAN DEN DRIESSCHE André, VANDOOREN Bernard, VAN DUFFEL Christine, VILA Jean-Louis et VILLEY Cécile.

Pouvoir : THIEBAULT Damien donne son pouvoir à PECOT Bertrand.

Suppléants votants : CHAUVIERE Noel (suppléant de DELAMARE Frédéric), DEFLUBE Fabienne (suppléante de DE ANDRES Carole) et GIRARD Jocelyne (suppléante de LEROUX Etienne).

Suppléants non-votants : DOUVENOU Gérard et HUNOST Sylvain.

Étaient excusés : DE ANDRES Carole, DUFROY Maria, DUMESNIL Jean-François, FINET Pascal, GENGE Claude, LEMOUCHE Alain, LEROUX Etienne, MALCAVA Didier, SZALKOWSKI Denis, THIEBAULT Damien.

Étaient absents : AUBOURG Jean, DANNEELS Philippe, DARMOIS Alexis, DELAMARE Frédéric, DONNET MOUSSEUX Aline, DORLEANS Jacques, DEZELLUS Michel, DUONG Isabelle, FONTAINE Alain, LEVASSEUR Dominique, MADELON Jean-Louis, MERCIER Damien, PIERRE Michel, PIQUENOT Olivier, ROBILLOT Philippe, SEYS Nicolas, STAB Anne, TEMPERTON Joel, TIHY André et VANHEULE Philippe.

Assistaient à la réunion PERSON Frédéric – Directeur Général des Services, GOSSET Nora – Directrice des Ressources Humaines, MAROUARD Gilles – Directeur d'exploitation, FABRE Sébastien – Responsable CETRAVAL, BOITEL Dominique – Responsable communication, MARTIN Mickaël – Responsable du centre de tri et PAV, LEFRANC Sébastien – Responsable Exploitation et Logistique et CORDEY Marlène, Responsable des Affaires Générales.

Titulaires.....	27	Suppléants votants.....	3	Suppléant non-votant.....	2
Pouvoir.....	1	Total votant.....	31	Présents.....	32

Le quorum étant atteint, le Président ouvre la séance à 09 heures 00.

Date de la convocation : 19 février 2025. Secrétaire de séance : VAN DEN DRIESSCHE André.

RECOMPOSITION DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES.

Vu l'ordonnance n°2018-1074 du 26 novembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;

Vu le décret n°2018-1075 du 03 décembre 2018 portant partie législative du Code de la Commande Publique ;

Vu le Code de la Commande Publique ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L. 1411-5 et L. 1414-2 ;

Vu l'arrêté préfectoral du 22 décembre 1992 modifié portant création du Syndicat de Destruction des Ordures Ménagères de l'Ouest du Département de l'Eure (SDOMODE) ;

Vu l'arrêté préfectoral du 31 décembre 2024 portant modification des statuts du Syndicat de Prévention Collecte et Valorisation des déchets dans l'Ouest du Département de l'Eure (PRECOVAL) ;

Vu les statuts dudit syndicat ;

Considérant que la commission est présidée de droit par le Président du comité syndical ou son représentant et que le comité syndical doit élire cinq membres titulaires et cinq membres suppléants en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste ;

Vu la délibération 2020-20 du 9 septembre 2020 rendue exécutoire le 17 septembre 2020, procédant au vote de l'actuelle commission d'appel d'offre ;

Considèrent qu'avec la sortie de l'Interco Normandie Sud Eure, un, des membres titulaires, a été retiré ;

Ayant connaissance de la démission de Monsieur Frédéric DELAMARE en tant que membre titulaire de la commission d'appel d'offres reçue le 14 février 2025 ;

Ayant connaissance de la démission de Madame Isabelle DUONG en tant que membre suppléante de la commission d'appel d'offres reçue le 7 février 2025 ;

Ayant connaissance de la démission de Monsieur Etienne LEROUX en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres reçue le 11 février 2025 ;

Ayant connaissance de la démission de Monsieur Philippe VANHEULE en tant que membre suppléant de la commission d'appel d'offres reçue le 18 février 2025 ;

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident

Article 1 : De créer de manière permanente et pour toute la durée du reste du mandat une commission d'appel d'offres.

Article 2 : De procéder au vote de 5 nouveaux titulaires et 5 nouveaux suppléants et de proclamer les représentants suivants élus membres de la commission d'appel d'offre :

Membres titulaires : Monsieur AUGER Michel, Monsieur PEUFFIER Régis, Monsieur BERNARD Jean-François, Monsieur BOUCHER Dominique et Monsieur TIHY André.

Membres suppléants : Madame DUTILLOY Brigitte, Madame LOUVEL Maryline, Madame VAGNER Marie-Lyne, Madame VILLEY Cécile et Monsieur PECOT Bertrand.

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme

DELAPORTE Jean-Pierre

Président du PRECOVAL



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte et informe que le dernier peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Rouen, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, sa réception à la Préfecture de l'Eure et de sa publication.